

Intitulé : Géotechnique et Calcul de Fondations Lignes Aériennes

Code formation : **S054**

Durée formation : **28 Heures**

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier le déroulement d'une étude de fondations pour les supports de lignes aériennes.
- Identifier les principes de calculs issus des règles.
- Apprécier la pertinence des efforts transmis par les structures aux fondations et les coefficients de stabilité.
- Différencier les phases d'études géotechniques nécessaires à l'élaboration du projet de fondations.
- Evaluer la pertinence des études de sols réalisées par rapport aux caractéristiques de l'ouvrage et du terrain.
- Interpréter les résultats d'une étude de sols.
- Dimensionner les fondations superficielles et spéciales de supports tétrapodes et monopodes.
- Dimensionner les renforcements de fondations par pieux.
- Identifier les différentes technologies de renforcement.

2 - Contenu de la formation :

- Méthodologie d'une étude de fondations.
- Généralités en matière géotechnique.
- Dimensionnement géotechnique des fondations superficielles normalisées et de fondations spéciales.
- Dimensionnement au renversement des fondations de supports monopodes.
- Dimensionnement des renforcements de fondations par pieux.
- Renforcements innovants et reconnaissances non destructives.

3 - Profil stagiaire :

Public concerné :

Cette formation métier est destinée à des salariés impliqués dans des études de fondations des lignes aériennes. Une expérience d'une année minimum dans la fonction est souhaitée.

4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Connaître les règles de dimensionnement, de construction, de réhabilitation et de sécurisation des liaisons aériennes ;
- Savoir réaliser le calcul de dimensionnement d'une fondation de pylône (ouvrage neuf, renforcement) ;

- Savoir analyser une étude de sol en vue du dimensionnement d'une fondation ou de l'implantation d'un ouvrage ;
- Savoir contrôler la qualité des études techniques (pertinence des solutions, des résultats...) ;

5 - Modalité d'évaluation :

Evaluation individuelle des acquis en fin de stage.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.